

BARÈME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (TVA au taux en vigueur), calculés sur le montant de la transaction réalisée hors honoraires.

Ces honoraires comprennent le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Les prix affichés s'entendent « Frais d'Agence Inclus ».

 \triangle Les honoraires et frais ne sont pas dus avant la conclusion d'un contrat.

SERVICE TRANSACTION

| • | Garage et stationnements | • | Forfait 3000 € TTC |
|---|--------------------------|---|---------------------|
| • | De 0 € à 100 000 € | • | Forfait 5 000 € TTC |
| • | De 100 000 € à 500 000 € | • | 5% TTC |
| • | Au-delà de 500 000 € | • | 4% TTC |

Ces honoraires sont à charge du mandant sauf stipulation contraire

SERVICE LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

| Prestations | Honoraires TTC bailleur | Honoraires TTC locataire |
|----------------------------|---|--|
| dossier, rédaction du bail | 8/10/12 € TTC par m² de la | Selon la zone du bien : 8/10/12 € TTC par m² de la surface habitable |
| État des lieux d'entrée | 3 € TTC par m² de la surface habitable | 3 € TTC par m² de la surface habitable |

Locaux commerciaux:

Négociation et rédaction du bail : 8% du loyer HT annuel